

FORMATION

Réussir son installation en Maraîchage

Sol Vivant

Formation 100% à distance

Sessions 2026-2027

LIVRET DE FORMATION



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Face aux défis environnementaux et sociaux, le maraîchage diversifié se réinvente. Parce que vous êtes nombreux à souhaiter mettre en œuvre des pratiques agroécologiques sur votre ferme, nous avons conçu cette formation pour vous donner les clefs agronomiques, techniques et stratégiques afin de bien penser votre projet.

La formation “Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant” (MSV) vous permettra ainsi de vous **approprier les techniques de productions maraîchères en MSV** dans l’objectif de réussir et de **pérenniser votre installation**.

La formation est organisée par **Ver de terre Production** et se déroule **sur quatre mois**. Elle fait intervenir un panel d’experts et de maraîchers aguerris qui vous transmettront leurs savoirs et répondront à vos questions tout au long de la formation.

- **Deux sessions sont proposées pour l’automne/hiver 2026-2027 :**
 - session **du 22 octobre 2026 au 18 février 2027**
 - session **du 19 janvier 2027 au 18 mai 2027**

La formation **s’adresse à un public francophone ayant un projet d’installation ou installé**, et est réalisée **entièrement à distance** via deux modalités :

- Des parcours de **e-learning** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu’un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.
- Des **classes virtuelles**, pour échanger avec les formateurs et des professionnels experts qui répondront à toutes vos questions.
Les dates et créneaux des classes virtuelles sont indiqués dans le programme, plus bas dans ce livret.

La formation permet de candidater à l’obtention de la certification professionnelle **RS7136 “Intégrer l’agroécologie dans une activité agricole”, reconnue par l’Etat français**.

La candidature à l’obtention de la certification, et le passage des examens à distance permettant d’évaluer l’acquisition des compétences, sont proposés **en option**.

Le choix du parcours (avec ou sans certification) s’effectue au moment de l’inscription à la formation.

La certification professionnelle enregistrée auprès de France Compétences et peut être valorisée dans votre parcours professionnel. Elle permet une meilleure reconnaissance des compétences acquises, en lien avec la mise en place de techniques de production agroécologiques.



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les connaissances théoriques ainsi que leurs applications pratiques permettant de mettre en place des systèmes de cultures durables et productifs, selon les méthodes agroécologiques.

Les compétences visées sont :

- **Décrire et expliquer les fondamentaux de l'agroécologie et du sol vivant, et les grands processus qui sous-tendent la fertilité des écosystèmes maraîchers.**
- **Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole.**
- **Analyser et caractériser les solutions techniques disponibles en agroécologie.**
- **Concevoir le plan d'action destiné à l'intégration d'un système agroécologique durable dans une exploitation agricole.**
- **Choisir et associer au plan d'action les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.**
- **Décrire les postes clefs de la stratégie d'entreprise à l'installation, en lien avec ses objectifs de commercialisation.**

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation "Réussir son installation en Maraîchage Sol Vivant" (MSV) s'adresse particulièrement aux agriculteurs, porteurs de projet, salariés agricoles, techniciens et conseillers en maraîchage.

Chaque candidature à la formation est étudiée par Roxane Schott, responsable pédagogique de la formation.

Le ou la candidat(e) :

- doit être installé(e) ou porteur de projet d'installation agricole
- ou être en poste dans le secteur agricole (techniciens, conseillers, chefs de culture...)
- ou être titulaire d'un [diplôme agricole](#) (CAPA, BPREA, BTS, etc.)



Pour que la candidature soit recevable, le candidat doit détailler son projet professionnel, ses besoins, sa motivation ; un test de positionnement doit être complété lors de l'inscription. Il permet d'évaluer le profil du candidat et de procéder à l'étude du dossier.

A noter : la formation requiert d'utiliser des outils informatiques type tableurs, il est conseillé de savoir se servir des fonctionnalités de base de ces outils pour suivre la formation. Si besoin, vous aurez accès à un tutoriel vidéo pour maîtriser les bases d'utilisation d'un tableur.

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales.

Votre référente handicap : Sarah Bousselaire – sarah.bousselaire@verdeterreprod.fr

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu'à deux semaines avant le début de la session. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

E-learning

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation, ainsi qu'un guide d'utilisation de la plateforme.

Les parcours de **e-learning** sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Ils sont composés de différentes ressources pédagogiques : courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc. Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.

Les participants peuvent télécharger les scripts et les supports de formation des parcours e-learning.



Classes virtuelles

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation pendant lesquels l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée. Ces plages horaires sont indiquées dans le programme détaillé plus bas dans ce livret.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. Une animatrice est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : roxane.schott@verdeterreprod.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 11 classes virtuelles. **Il est obligatoire d'assister à au moins 80% des classes virtuelles, soit 8 classes virtuelles.**



Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Une attestation de validation de la formation est remise à chaque participant.

Option : Certification et examens

La formation permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

En choisissant le parcours certifiant, vous vous engagez à vous présenter à deux temps d'examens qui permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification.

INTERVENANTS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par Roxane Schott, responsable pédagogique chez Ver de terre Production, qui est accompagnée par des intervenant(e)s extérieur(e)s possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

Vincent Levavasseur

Maraîcher dans l'Orne sur la ferme de l'Alliance, Vincent Levavasseur est président de l'association Maraîchage Sol Vivant, et directeur de Ver de terre Production. Il anime des formations à destination des maraîchers.

Xavier Dubreucq

Conseiller technique et formateur en production légumière depuis 1992.

Charles Souillot

Formateur conseiller indépendant dans le domaine des cultures maraîchères, il suit plus de 300 maraîchers par an entre la Bretagne et la Normandie.



Valentin Robert

Maraîcher en MSV au Jardin de Deux'main (14), ferme créée en 2017.

Xavier Moisière

Maraîcher installé depuis 2018 à la Ferme Biji-biji (35), il a réfléchi et mis en place des rotations culturales intégrant de nombreux couverts végétaux.

Corentin Moriceau

Maraîcher à la ferme des Buis (26) depuis 2018 en maraîchage sol vivant. Il anime des formations à destination des maraîchers.

Thiébaud Schaffhauser

Maraîcher aux Jardins du Wiedenthal (68) en maraîchage sol vivant depuis 2017.

Tom Rial

Maraîcher à Une Ferme du Perche (61) depuis 2018, inspiré du modèle de Jean-Martin Fortier.

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Durée totale de **67 heures**, dont :

- **7 parcours e-learning** d'une durée totale de 43h
- **11 classes virtuelles** d'une durée totale de 24h

Si vous choisissez de candidater à l'obtention de la certification "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole", le parcours comporte également 7 heures d'examens, à distance.

Dans le programme ci-dessous, deux colonnes de dates sont indiquées, chacune correspondant à une session de formation : "Session octobre" et "Session janvier".

Les **parcours e-learning** sont accessibles dès le début de la formation et doivent être complétés avant la fin de celle-ci. **Ces parcours sont disponibles à vie par la suite.** Pour chaque parcours e-learning, un questionnaire d'évaluation des acquis est à remplir par le stagiaire.



Les dates et horaires des **classes virtuelles** sont donnés dans le programme ci-dessous.
Un questionnaire d'évaluation des acquis est à remplir par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

PARTIE 1 - Bases agronomiques de l'agroécologie

Format	Intitulé	Intervenant	Dates "Session octobre"	Dates "Session janvier"
Classe virtuelle	Classe virtuelle d'accueil <i>Ouverture de la formation, prise en main de l'outil ZOOM, présentation du groupe de stagiaires</i>	Roxane Schott (Ver de terre Production)	jeudi 22 octobre 2026 (14h à 16h)	mardi 19 janvier 2027 (18h à 20h)
E-learning	Agroécologie : perfectionnement (10h) <i>Comprendre le fonctionnement des sols, des plantes et des microorganismes, et leurs interactions.</i>		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27
E-learning	Le Maraîchage Sol Vivant de la théorie à la pratique (13h30) <i>Principes agronomiques, diagnostic de sol, régénérer et entretenir la fertilité du sol, concevoir son système, itinéraires techniques en MSV, gestion de l'enherbement et des ravageurs</i>		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27
Classe virtuelle	Fertilité des sols et fertilisation des cultures <i>Fertilité physique, chimique et biologique des sols, et besoins en fertilisation des cultures</i>	Xavier Dubreucq (Conseiller technique)	Date à venir	Date à venir
Classe virtuelle	Approfondissement et échanges - améliorer et entretenir la fertilité de son sol <i>Atelier questions - réponses : gestion des apports de matière organique, démarrage de la production maraîchère selon son contexte</i>	Vincent Levavasseur (La Ferme de l'Alliance)	Jeudi 19 novembre 2026 (14h à 17h)	Mardi 16 février 2027 (17h à 20h)

PARTIE 2 - Les techniques de production en MSV

Format	Intitulé	Intervenant	Dates "Session octobre"	Dates "Session janvier"
E-learning	Introduction à la conduite de l'irrigation en maraîchage (1h30)		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27



	<i>Dimensionner ses besoins en eau, connaître les outils et méthodes de pilotage de l'irrigation.</i>			
E-learning	La planification maraîchère légume par légume (11h) <i>Présentation détaillée de planification pour les différents types de légumes (légumes de garde, légumes d'été, légumes primeurs, légumes feuilles, aromatiques, petits fruits).</i>		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27
E-learning	Equipements et mécanisation en maraîchage (30 minutes)		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27
Classe virtuelle	Approfondissement sur les itinéraires techniques <i>Présentation par deux maraîchers d'itinéraires techniques MSV mis en place sur leurs fermes</i>	Valentin Robert & maraîcher (à venir)	Jeudi 03 décembre 2026 (14h à 16h)	Mardi 02 mars 2027 (18h à 20h)
Classe virtuelle	La planification : colonne vertébrale de la ferme maraîchère <i>Etude de cas de planification culturelle, méthodes et erreurs à éviter</i>	Charles Souillot (Conseiller)	Jeudi 10 décembre 2026 (14h à 16h)	Jeudi 11 mars 2027 (18h à 20h)
Classe virtuelle	Pilotage climatique en maraîchage <i>Choix des équipements pour le pilotage climatique en maraîchage, gestion climatique des abris.</i>	Xavier Dubreucq (Conseiller technique)	Date à venir	Date à venir
Classe virtuelle	Couverts végétaux : témoignage <i>Intérêts et inconvénients des couverts ; modalités techniques de mise en place et de gestion.</i>	Xavier Moisière (Ferme Biji-biji)	Jeudi 07 janvier 2027 (14h à 16h)	Jeudi 01 avril 2027 (18h à 20h)
Classe virtuelle	Approfondissement sur l'irrigation en maraîchage <i>Méthodes de pilotage de l'irrigation en maraîchage, outils d'irrigation, installation du système</i>	Xavier Dubreucq (Conseiller technique)	Date à venir	Date à venir

PARTIE 3 - Définition stratégique du projet

Format	Intitulé	Intervenant	Dates "Session octobre"	Dates "Session janvier"
--------	----------	-------------	----------------------------	----------------------------



E-learning	Le bâtiment maraîcher : point clef de la logistique (1h30) <i>Enjeux liés aux bâtiments en maraîchage ; stratégies de stockage et lavage des légumes ; logistique générale</i>		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27
E-learning	Stratégie de commercialisation en maraîchage diversifié (5h) <i>Enjeux de la stratégie de commercialisation ; état des lieux en maraîchage diversifié ; construire une stratégie ; circuits de commercialisation.</i>		ouvert le 22/10/26	ouvert le 19/01/27
Classe virtuelle	Rétrospective sur un parcours d'installation et suivi d'indicateurs de durabilité <i>Rétrospective sur un parcours depuis l'installation et suivi d'indicateurs économiques, agronomiques et sociaux</i>	Thiébaud Schaffhauser (Jardins du Wiedenthal)	Jeudi 21 janvier 2027 (14h à 16h)	Mardi 20 avril 2027 (18h à 20h)
Classe virtuelle	Organisation de l'activité maraîchère : témoignage <i>Outils d'organisation de l'activité, travail en équipe, gagner du temps en maraîchage</i>	Corentin Moriceau (Ferme des Buis)	Jeudi 28 janvier 2027 (14h à 16h)	Mardi 27 avril 2027 (18h à 20h)
Classe virtuelle	Classe virtuelle de clôture et focus sur la communication en maraîchage <i>Méthodes pour communiquer efficacement. Bilan de la formation, présentation du réseau MSV, questionnaire de satisfaction</i>	Tom Rial (Une Ferme du Perche) & Roxane Schott (Ver de terre Production)	Jeudi 18 février 2027 (14h à 16h)	Mardi 18 mai 2027 (18h à 20h)

**Si choix du parcours certifiant :
deux temps d'examen à distance (3h30 chacun)
Dates à choisir au moment de l'inscription**

Examens	Principes agronomiques - Identifier et décrire des pratiques agronomiques et dégradantes des sols - Diagnostiquer un sol sur la base de photos et documents fournis - Choisir des pratiques pour la mise en culture d'une parcelle agricole Techniques de production en MSV - Modéliser un itinéraire technique à partir de contraintes données - Identifier et décrire des indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale QCM (Questionnaire à choix multiples) final - Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation
----------------	---



TARIFS ET FINANCEMENT

Le coût d'inscription au parcours de formation s'élève à **1675 € TTC**.

Si vous souhaitez valoriser votre parcours en candidatant à l'obtention de la certification "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole", le processus de certification et le passage des examens sont proposés en option au tarif de 200 € TTC supplémentaires. Dans ce cas, le coût total de la formation ainsi que du parcours de certification est de **1875 € TTC**.

Les frais de formation et de certification peuvent être en tout ou partie financés, selon votre situation.

Agriculteur cotisant à la MSA

Les frais de formation et de certification peuvent être financés en tout ou partie par le fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de la validation par VIVEA de la demande de financement, de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants), et de la complétion des justificatifs de formation (émargement, fiche individuelle, exercices en ligne).

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Les frais de formation et de certification peuvent être financés en tout ou partie par le fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de la validation par VIVEA de la demande de financement, de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants), et de la complétion des justificatifs de formation (émargement, fiche individuelle, exercices en ligne).

Vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de soumettre la demande d'une prise en charge par le fonds VIVEA :

- Un scan de l'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP.
- Un scan de votre attestation de renouvellement des conditions d'éligibilité signée en 2026 à récupérer auprès de votre CEPPP (datée de l'année en cours), si vous avez signé votre PPP avant le 01/01/2026.
- Un scan de l'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins.
- La copie de votre PPP signé des 2 conseillers et vous-même.
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître).



Financement avec vos droits CPF (Compte Personnel de Formation)

Le financement par le Compte Personnel de Formation est disponible si vous choisissez le parcours certifiant et passez les examens à distance en vue d'obtenir la certification "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole".

Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Depuis février 2026, un plafond d'utilisation des crédits CPF pour une formation certifiante a été fixé à 1500 €.

Un reste à charge minimum de 375 € est donc à prévoir, à régler directement sur le site moncompteformation.gouv.fr, au moment de l'acceptation de votre inscription à la formation.

Une demande de financement du reste à charge peut être effectuée auprès de France Travail ou votre entreprise, selon votre situation.

Salariés agricoles et non agricoles

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

France Travail

Pour les demandeurs d'emploi, les frais de formation peuvent être pris en charge par France Travail, sous réserve de validation par leurs services.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, un paiement de 30% est demandé 14 jours après la signature du contrat de formation.

Une mensualisation du paiement du solde est possible, à demander au moment de votre inscription à la formation.

